



Douanes

COMPTE RENDU CCPC du 06 novembre 2018

L'ordre du jour de cette dernière CCPC de la mandature s'est déroulé sans problème particulier de la manière suivante :

1- Approbation d'un procès-verbal.

Le procès-verbal de la CCPC du 1^{er} juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

2- Nomination dans le statut d'emploi.

2 agents, pilotes d'hélicoptère de la BSAM du Havre, ont été nommés dans le statut d'emploi à l'unanimité.

3- Radiation du statut d'emploi.

1 agent, pilote d'avion de la BSAM de Lann-Bihoué, est radié du statut d'emploi à l'unanimité afin d'être placé en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de 3 ans à compter du 3 décembre 2018.

4- Demandes d'inscriptions hors période du tableau des mutations 2108.

1 agent, pilote d'hélicoptère à la BSAM de Fort de France, voit sa demande d'inscription hors période refusée par le président de la CCPC au vu d'une demande trop peu motivée. Abstention des OS à l'unanimité, l'UNSA Douanes explique son vote par le peu d'éléments motivant cette demande.

5- Demandes de radiation du tableau des mutations 2018.

1 agent, PNT avion à la CIAD, voit sa demande de radiation du tableau de mutations 2018 approuvée à l'unanimité.

6- Poste de catégorie B offert par enquête.

Confirmation du résultat de la CCPC téléphonique des 4 et 6 septembre 2018 sur la proposition de retenir un agent, pilote d'hélicoptère à la BSAM de Hyères, sur le poste d'instructeur à la CIHD. La proposition avait été acceptée à l'unanimité et l'agent a rejoint son poste le 1^{er} octobre 2018.

7- Mouvements de mutations des personnels navigants pour l'année 2018.

1 agent, pilote d'hélicoptère de la BSAM du Havre, est muté à la BSAM de Hyères.

1 agent, pilote d'hélicoptère de la BSAT de Dugny, est muté à la BSAM du Havre.

Ces deux mouvements sont approuvés à l'unanimité.

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com





8- Questions diverses

En réponse à la question sur l'absence de promotion de B en A au sein de la spécialité des aériens, le président nous répond qu'il est étrange de faire des emplois réservés et d'aller demander du A alors qu'on n'est pas capable de promouvoir nos B. On est dans une forme d'incohérence et il va falloir y travailler pour donner des perspectives aux collègues et rendre service à la structure qui souffre de déficit de certains postes d'encadrement.

La CCPC est en charge des questions relatives au personnel uniquement : mouvements, nominations dans le statut ou radiations. Cependant, elle reste la seule instance dédiée aux aériens et c'est pourquoi d'autres sujets sont abordés de manière informelle lorsque les responsables des bureaux correspondants sont présents. La présence du chargé de mission auprès de la mission aéromaritime (ex chef du bureau B2) nous permet de lui demander un point sur la situation des aéronefs.

- « D'ici à la création du SCN en juillet 2019, on sera dans la situation où les 7 avions seront en ligne. Je ne dis pas qu'ils voleront.

Aujourd'hui, il y en a 3 en ligne, 2 sont en phase terminale de transformation chez l'industriel : le 800 qui devrait sortir dans les 3 semaines à venir et le 802 qui devrait sortir le 15 décembre avec une incertitude sur la date cependant, en raison des fêtes de fin d'année.

En gros, en fin d'année, il ne restera que le 777 à faire entrer en transformation et l'industriel, au vu de son expérience, demande 3 mois pour faire la transformation SURMAR.

Le SURPOLMAR est en VSR, interrompue en raison de la présentation du Beech aux Antilles. Celle-ci reprendra au retour des Antilles et on enchaînera sur les VSR des 800 et 802. Donc, début 2019 nous aurons un 777 lisse, 5 SURMAR et 1 SURPOLMAR. »

Le 21 février 2018, vous nous annonciez, lors d'une réunion à Lann-Bihoué, la livraison du 800 fin février, celle du SURPOLMAR fin mars, celle du 802 fin juin et fin 2018 tous les avions devaient être opérationnels. Comment pouvons-nous croire vos affirmations aujourd'hui ?

Réponse du chargé de mission : « Vous pouvez ne pas me croire »...

En ce qui concerne la mise à disposition du SURPOLMAR à Lann-Bihoué au mois d'août, une rumeur court selon laquelle les personnels de la BSAM de Lann-Bihoué avaient refusé de voler sur le SURPOLMAR au mois d'août.

Réponse du chargé de mission : « Si, ils ont volé mais je crois qu'il (le SURPOLMAR) tremblait, il menaçait de s'écrouler, il menaçait de perdre sa porte je crois bien. » ... « Je n'entrerai pas dans le débat de savoir s'il était en panne ou a été mis en panne. J'observe que la BCMA n'a pas constaté les mêmes pannes. »

Dont acte !



- « Il y a encore, bien que cela fasse 8 ans, des petites remarques concernant le POH et la masse et centrage. Il faudrait qu'on en sorte... Et savoir ce que l'on veut. »

Il faudrait s'inspirer des armées qui arrivent à faire voler des avions avec des optionnels montés ou démontés au gré des besoins sans avoir besoin de STC figés tels que nous les subissons.

Point particulier à évoquer, l'antinomie entre la rigueur dogmatique de l'OGMN et le laxisme de la chaîne de sécurité.

Première quinzaine de septembre, une FEA concernant des modifications de masse et centrage non reportées sur le POH du 752 est rédigée.

Deuxième quinzaine d'octobre, l'avion entre en visite à la BCMA et son POH n'est toujours pas modifié.

A ce jour, nous n'avons toujours pas connaissance de la suite donnée à cette FEA.

Réponse du chargé de mission : « Je viens de valider cette FEA. »

Nous espérons que le POH sera quand même mis à jour avant le prochain vol...

- Date de livraison du Beech aux Antilles, « elle dépend de la capacité de former les pilotes là-bas et de préparer les maintenanciers et la structure.

Les pilotes iront à Wichita et la CIAD fera la phase de spécialisation douanière. C'est cette phase qui déterminera le moment où l'on pourra projeter l'avion. Cette projection est espérée fin du premier semestre 2019. »

Visiblement la notion d'équipage s'arrête toujours à celle de pilote dans l'esprit du chargé de mission ou bien il considère que les PNT n'ont pas besoin de formation...

Dans tous les cas, il est scandaleux d'envisager de retirer le F406 aux Antilles et promettre victorieusement l'arrivée du Beech après avoir anéanti la capacité opérationnelle des brigades en métropole.

Ne pas consolider la métropole avant d'équiper les Antilles est une aberration de plus dans ce projet ô combien ambitieux et nécessaire mais ô combien mal réalisé.

- Marché des hélicoptères de location : « Il y en a 2 pour les Antilles. C'est essentiellement lié au choix d'une relative rapidité de mise à disposition des machines espérée fin du premier semestre 2019.

Le troisième hélicoptère sera destiné dans un premier temps à la BSAT mais aussi pour l'enclenchement, au travers de la DGA, de la modernisation de la flotte déjà existante avec l'achat d'un sixième hélicoptère à terme. »

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com





- Relocalisation de la BSAT : « La démarche semble logique vu la dimension actuelle de la BSAT mais pour l'instant, rien n'est fait. L'idée est de faire des économies sans obérer la capacité d'intervention. »

Attention ! Les ER pilotes de la BSAT sont de 1 A et 4 B. Les effectifs réels sont après les mouvements de 2018 de 3 B...

- Problème à venir de commandants de bord aux Antilles : « Il faudra qu'il y ait des missions de commandant de bord qui se projettent aux Antilles pour soutenir les vols et faire venir des pilotes des Antilles en métropole pour s'aguerrir. Et il faudra peut-être aussi se mettre autour d'une table pour savoir quelles sont les conditions pour être commandant de bord parce qu'il y a des gens chez nous qui sont hautement compétents et à un moment donné il faut en tirer les conséquences en terme de commandant de bord. »

En douane nous avons fait l'amalgame entre qualification de commandant de bord et fonction de commandant de bord tout simplement parce que cette qualification n'est pas rémunérée. Tant que cette qualification ne sera pas reconnue pécuniairement, la perte de fonction de commandant de bord lors d'une mutation ou changement de machine équivaut à la perte de qualification. Ne pas rémunérer cette qualification revient à la dévaloriser.

Voici la fin du mandat que vous nous aviez confié il y a quatre ans.

Les propos ci-dessus sont rapportés fidèlement et sans fioriture comme à l'accoutumée.

Vous pouvez constater en quelle estime certains de nos chefs nous tiennent, aussi il nous faut rester plus que jamais unis et soudés sans prêter l'oreille aux promesses individuelles qui ne seront jamais tenues.

Votre avenir est entre vos mains une fois de plus au mois de décembre.

Votez en votre âme et conscience pour élire les personnes qui vous représenteront les quatre ans à venir.

Merci de la confiance que vous nous avez accordé et à bientôt.

Vos représentants
G. VERA, S. VOLERY, L. PIERI
V. THOMAZO, R. DESPOUY

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com

